



# Pour un nouveau projet éducatif du Parti socialiste

**La commission nationale éducation du 20 janvier a marqué le coup d'envoi de la préparation d'un nouveau projet éducatif du Parti socialiste.**

## ■ Pourquoi ce nouveau projet éducatif ? ■

D'abord, parce que le Parti tout entier prépare désormais son projet. Il est clair qu'au sein de celui-ci les questions de formation et d'éducation tiendront une place importante.

Mais aussi parce qu'il est nécessaire de présenter aujourd'hui une vision d'ensemble de "la formation tout au long de la vie", de proposer un projet éducatif global correspondant aux enjeux de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, dans la fidélité aux valeurs qui sont les nôtres : la laïcité, l'égalité des chances, le droit de chacun à la formation.

## ■ Le Parti socialiste a toujours soutenu la réforme ■

Nous n'avons pas soutenu la réforme pour la réforme. Mais nous

l'avons défendue parce que nous savons que des changements profonds dans notre système éducatif sont nécessaires pour assurer l'égalité des chances et la réussite de tous. Notre colloque de la Villette, en 1998, en témoigne ainsi que celui que nous avons organisé en 2000 sur "L'école et la politique de la ville".

Aujourd'hui, nous soutenons l'action réformatrice de Jack Lang qui vise à faire entrer dans les faits des changements concrets à l'école, au collège, au lycée, pour moderniser notre enseignement mais aussi, et surtout, favoriser la réussite de chaque jeune.

En même temps, il nous faut définir notre nouveau projet éducatif, ne pas avoir peur de poser toute une série de questions, parfois dérangeantes, de forger ensemble des réponses nouvelles pour aujourd'hui et pour demain.

*Parmi ces questions, il y a celles-ci :*

■ Comment concevoir et organiser concrètement le "droit à l'éducation tout au long de la vie" ? Parler de droit à la "seconde chance", n'est-ce pas présupposer que la

"première chance" est en quelque sorte vouée à l'échec pour un certain nombre de jeunes ? Mais, en même temps, comment permettre à ces jeunes qui sont sortis de l'institution scolaire avec le goût amer de l'échec, d'acquérir effectivement les formations et les qualifications qui leur sont nécessaires ?

■ Comment organiser l'Éducation nationale en France ? Faut-il de nouvelles étapes de décentralisation et de déconcentration ? Dans le respect de règles nationales, il faut certainement accroître l'autonomie et les capacités d'initiative des établissements : comment mettre en œuvre une telle évolution ?

■ Comment faire pour que moins d'élèves soient, dès l'entrée en sixième, en difficulté et que ces difficultés n'aillent ensuite en s'accroissant ?

Le "collège unique" est contesté par les responsables de la droite. Nous n'avons jamais pour notre part méconnu les différences entre les jeunes d'une même classe d'âge. Mais nous ne nous sommes jamais résignés non plus à une conception qui figerait les différences, les retards et les "handicaps". Quelle est, aujourd'hui, notre réponse à cette question ?

■ Comment lutter contre la violence dans l'ensemble de l'institution scolaire ? Quelles méthodes, quelles règles, quelles actions précises proposons-nous ?

■ La "carte scolaire" a été longtemps, pour nous, la mise en œuvre du principe républicain en vertu duquel tous les jeunes issus du même secteur géographique devaient se retrouver sur les bancs de la même école. Comment ignorer, aujourd'hui, l'ampleur des dérogations et des "stratégies de contournement" ? Que proposons-nous ?

■ Les zones d'éducation prioritaires permettent de donner plus de moyens dans les quartiers où les difficultés sont les plus grandes. C'est incontestablement positif. Mais, nous ne pouvons méconnaître les phénomènes de stigmatisation et de "fuite" hors des ZEP. Là encore, que proposons-nous ?

■ Comment appréhender la révo-

lution des nouvelles technologies de l'information et de la communication ? Contrairement à ce que certains ont trop vite imaginé, celles-ci ne remplaceront jamais –heureusement– le dialogue singulier entre l'enseignant et l'élève (ou les élèves). Mais elles changeront assurément les méthodes d'enseignement.

## ■ Quelle formation pour les enseignants ? ■

■ Quels objectifs, quels projets de développement pour l'enseignement supérieur ? Que proposons-nous pour ce qui est des conditions concrètes de vie et de travail des étudiants ? Quel rapport entre enseignement supérieur et recherche ?

J'ai volontairement choisi le mode interrogatif. Ces questions sont les nôtres. Il nous faut, sur chacune d'entre elles, travailler en lien avec l'ensemble des acteurs du système éducatif.

Concrètement, sur ces différents points et quelques autres, nous mettons en place des groupes de réflexion nationaux.

En même temps, nous nous sommes mis d'accord, lors de la dernière réunion de la commission nationale éducation, pour proposer à chaque fédération de retenir, à sa convenance, un, deux ou trois thèmes. Ainsi, dans chaque département, la "commission éducation" mènera un travail approfondi sur un ou plusieurs des sujets auxquels nous sommes confrontés et proposera, pour septembre, une ou plusieurs contributions.

La préparation de notre projet du Parti socialiste procèdera donc d'une démarche décentralisée. À l'automne, nous organiserons un colloque national qui, à partir des contributions départementales et du travail des groupes nationaux, nous permettra d'élaborer notre nouveau projet éducatif global. Bon travail !

**Jean-Pierre Sueur**  
Secrétaire national à l'éducation